

ANNEXES

- 1) Décision du Tribunal Administratif n° E15000034/34 du 03 mars 2015 désignant une commission d'enquête.
- 2) Arrêté préfectoral n°2015026-0004 prescrivant l'ouverture d'une enquête publique unique relative au projet d'aménagement du parc logistique portuaire à Port-La Nouvelle (Aude).
- 3) Certificat d'affichage du 15 mai 2015 établi par Monsieur MARTIN, maire de Port-La Nouvelle.
- 4) Procès-verbal de constat établi par Maître PRADAL, huissier de Justice, à la demande de Monsieur le Président du Conseil Régional Languedoc-Roussillon.
- 5) Publication dans la presse :
30 mars 2015, « l'indépendant » Edition Carcassonne
31 mars 2015, « La Dépêche du Midi » Edition Aude
Deuxième parution
17 avril 2015, « La Dépêche du Midi » Edition Aude,
19 avril 2015, « l'indépendant » Edition Carcassonne
Correctif
30 avril 2015, « l'indépendant » Edition Carcassonne
04 mai 2015, « La Dépêche du Midi » Edition Aude
- 6) Procès-verbal de synthèse des observations du public remis le 20 mai 2015.
- 7) Mémoire en réponse de la Région transmis par courrier électronique le 04 juin 2015 et par courrier le 10 juin 2015-06-18.
- 8) L'avis favorable suite à la demande de report formulée par le Président de la commission d'enquête.
- 9) Avis de l'Autorité Environnementale sur le dossier présentant le projet et comprenant l'étude d'impact.
- 10) Mémoire en réponse à l'avis de l'autorité environnementale de la Région.
- 11) Compte-rendu des cinq permanences à Port-La Nouvelle.